

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [11]

Artikel: Avortement : deux choses à signaler

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos des élections

Beau succès, incontestablement. Beau succès eu égard à ce qui précède. Moins beau succès peut-être eu égard à ce qui devrait être, soit une représentation féminine sensiblement proportionnelle à la répartition des sexes dans la population. Mais ne soyons pas aigres, interrogeons-nous plutôt, en rêvant un peu, pourquoi pas ?

Pour beaucoup, la politique se conçoit comme une combinaison de deux éléments : d'une part, une ligne de pensée, dogme, idéologie ou idéal, que sont censés représenter les partis ; d'autre part, une suite de questions et de problèmes sur lesquels se prononcent les partis (c'est leur programme) ou que des groupes de pression représentent spécifiquement.

Dans cette dualité, les femmes s'assimilerait plutôt au second élément : il n'y a pas de parti de femmes en Suisse, il y a tout juste une « question » féminine, aussi vaste soit-elle. Chaque parti s'entend pour se l'approprier, et la régler, dans la foulée, avec celle du nucléaire, de l'AVS et du secret bancaire. De plus, c'est un thème qui concerne plus de la moitié de la population. Et parmi tout ce monde, « elles ne sont pas même d'accord entre elles », diront certains. La question s'éparpille alors en des combats ponctuels, avortement par-ci, égalité des salaires par-là, discriminations ici et là contre lesquels milite un nombre impressionnant de groupes et groupuscules en tous genres.

Toutefois, ceux qui limitent le rôle politique des femmes à un thème électoral ne font pas preuve de réalisme, comme ils le croient, mais d'idéalisme. Dans un monde juste tel qu'il n'existe pas, on ne devrait pas même songer à distinguer les femmes des autres citoyens, et rien non plus ne devrait nécessiter un combat

politique qui leur soit propre. Des groupes de pression à objectif ponctuel suffiraient alors amplement, dans ces conditions, à régler les problèmes typiquement féminins.

Mais, malencontreusement, on n'en est pas là : pas plus que les francophones de tel pays ne l'étaient lorsqu'ils ont mené leur combat sous le seul label « francophonie », et les groupes religieux qui se sont rassemblés dans un parti à l'étiquette de leur confession. Leur but n'était pas d'accentuer leur différence, mais de s'organiser contre une discrimination préexistante à leur mouvement. Peut-être est-ce guérir le mal par le mal ; mais on sait que ce genre d'homéopathie peut avoir ses vertus.

Or, c'est, pour ce qui nous concerne, bien de cela qu'il s'agit. Aussi indispensables soient-ils, ni les groupes disséminés sur différents chevaux de bataille, ni les femmes affiliées à des partis traditionnels ne pourront représenter, dans sa globalité, le problème féminin. Un parti de femmes, sous beaucoup d'aspects, n'est certainement pas la solution. Mais quel groupe de pression pourrait se charger de combattre le sexism dans sa généralité, à commencer par le plus large des problèmes, soit la sous-représentation des femmes dans toutes nos institutions ?

En voyant que l'écologie a pris un siège à elle toute seule lors de ces dernières élections, on reste malgré tout songeuse quant à la force que prennent aujourd'hui les « thèmes » au détriment des idéologies. Et forts de ce phénomène, les partis préfèrent désormais se définir par leur programme. C'est le moment où jamais de rêver un peu, et d'imaginer un instant qu'un « programme » féministe ne serait, après tout, pas plus décousu qu'un autre.

Corinne Chaponnière
Martine Grandjean

Sommaire :

| | <i>Pages</i> |
|---|--------------|
| L'Equipe de rédaction | 2 |
| Editorial | 3 |
| La Vie quotidienne | 4 |
| Les enfants au travail | 5 |
| Nouvelles de l'Alliance | 6 |
| Nouvelles de Suisse | 7 |
| Nous remercions... | 8 |
| Elections | 9 |
| Dossier : Les jeunes filles au pair | 10-12 |
| Pages internationales | 13-14 |
| D'un canton à l'autre | 15-18 |
| La vie professionnelle | 19 |
| Portrait | 20 |

Avortement

Deux choses à signaler :

- La publication, le 19 octobre, du rapport définitif de la commission du Conseil national chargée de l'examen des initiatives sur l'interruption de grossesse (8 initiatives en tout, 4 de parlementaires individuels et 4 cantonales).
- Une erreur qui s'est glissée dans notre reportage du numéro précédent et que nous signale le Dispensaires des Femmes. En p.14, « Ce qu'en pense le Dispensaire des Femmes », au deuxième paragraphe, on devait lire : « Une nouvelle application des prostaglandines a commencé à Genève depuis que deux femmes très jeunes ont subi des déchirures du col de l'utérus dues à la dilatation mécanique. Précisons cependant que la déchirure dépend bien souvent du doigté du praticien. » Les déchirures n'ont donc pas été provoquées par les prostaglandines, comme nous l'écrivions dans notre numéro d'octobre.

**une personne
toujours bien conseillée :**



**La cliente
de la
SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**